

Relance de l'apprentissage : les régions sceptiques

Le plan de relance de l'apprentissage voulu par le chef de l'Etat inquiète plus qu'il ne rassure les régions, les premiers contributeurs à ce type de formation (1,831 milliard d'euros en 2010). « Sur le fond, on ne peut qu'être d'accord. Sauf que passer de 450.000 à 600.000 apprentis d'ici à 2015, ça ne se décrète pas », s'alarme Alain Rousset, le président de l'Association des régions de France (ARF). La crise est encore là pour beaucoup de PME et elle ne les encourage pas à recruter, estime-t-il. « L'an dernier, le nombre d'apprentis a diminué de 9.000 », rappelle un spécialiste de la formation à l'ARF. Dans ce contexte, le président de la région Aquitaine met en doute l'effet incitatif du système de bonus-malus prévu par le gouvernement.

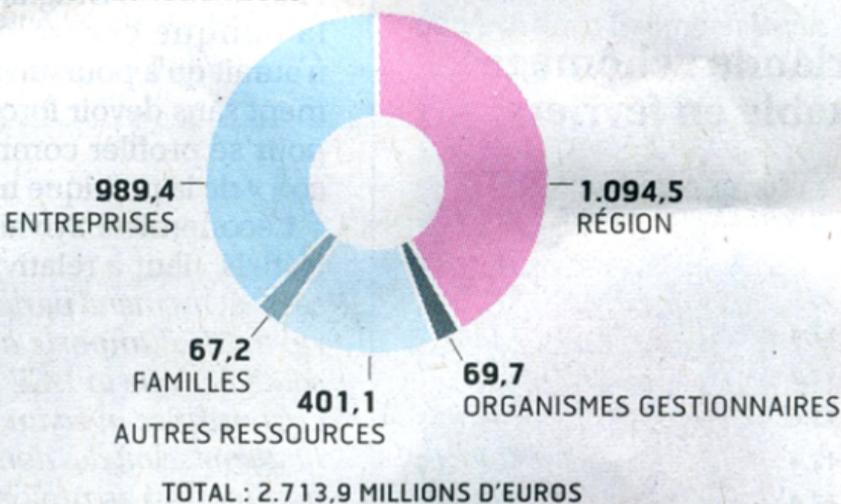
pour cinq ans s'annonce d'autant plus difficile que les régions n'y défendent pas les mêmes options que le gouvernement. « L'Etat met très fortement l'accent sur l'investissement et la création de nouveaux CFA. Pour nous, il faut déjà consolider l'existant », indique-t-on à l'ARF.

Expectative en Ile-de-France

En Ile-de-France, région où sont concentrés 20 % des apprentis et où, fait rare, les effectifs continuent d'augmenter, on reste nuancé. « Ma réaction à la proposition de l'Etat a été plutôt positive », mais la somme que prévoit de mettre l'Etat est « insuffisante » au regard des objectifs assignés, a indiqué hier le président de la région Ile-de-France, Jean Paul Huchon. Selon ses calculs, son COM devrait afficher de 6 à

LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

POUR LES CFA (CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS), EN MILLIONS D'EUROS EN 2008



« LES ÉCHOS » / SOURCE : CNFPTLV

Sur un air bien plus connu, ce lobby dénonce « un transfert de charges déguisé au détriment des régions ». Par quel truchement ? L'Etat, compétent dans les lycées professionnels, y ferme de nombreuses sections, dopant la demande dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et surtout les dépenses des régions qui les financent. Ce jeu de « vases communicants » est d'autant plus redouté par Alain Rousset que le plan de relance de l'apprentissage repose sur une parité égale des financements Etat-région, qualifiée de « jeu de dupes » par l'ARF.

Le remodelage annoncé de la taxe d'apprentissage (TA) doit en effet permettre à l'Etat d'injecter de 50 à 90 millions d'euros supplémentaires par an. Mais les régions estiment qu'elles auront du mal à suivre. Leurs ressources étant figées, leurs élus pensent ne plus pouvoir mettre grand-chose de plus dans les contrats d'objectifs et de moyens (COM) qui vont servir de cadre au plan de relance. Leur renégociation

7 millions d'euros supplémentaire de crédits d'Etat pour faire passer les effectifs d'apprentis de 94.000 à 118.000 en 2015. Une somme « ridicule par rapport aux 382 millions d'euros investis l'an passé par la région pour l'apprentissage », juge-t-il.

Reste que l'Ile-de-France a tout de même apporté l'an passé moins d'argent dans le cadre de son contrat (46 millions) que l'Etat, qui a fourni un effort exceptionnel de 53 millions d'euros. La collectivité se dit prête à investir davantage... A condition toutefois de pouvoir changer les règles du jeu. « A l'occasion de la signature, ne devrions-nous pas imposer une plus grande part pour les jeunes les moins qualifiés ? », s'interroge Jean-Paul Huchon. Il suggère également d'affecter, non plus la moitié, mais « les trois quarts » de la TA aux organismes pratiquant réellement l'apprentissage. Il propose également d'augmenter le nombre d'apprentis dans la fonction publique.

LAURENCE ALBERT
ET JOËL COSSARDEAUX